

Charte de l'Ecole de Badminton

Bad du Ried

Votre enfant vient de s'inscrire à l'Ecole de Badminton

Pour favoriser et optimiser la progression (et donc l'épanouissement, moteur de la motivation) des joueurs, il est important qu'une étroite collaboration existe entre les parents, les encadrants et les joueurs eux mêmes.

C'est pour rappeler ce principe fondamental de confiance réciproque, base d'un environnement propice et serein, gage de réussite, que cette charte a été élaborée.

La charte et ses principes sont applicables lors des entrainements, des stages, des déplacements et compétitions faites sous l'impulsion du Club Bad du Ried.

Cette charte prend effet dès l'inscription et court sur l'ensemble de la saison.

Dans le cadre de la politique sportive du club, les jeunes qui s'inscrivent à l'Ecole de Badminton doivent participer durant la saison aux événements suivants :

Groupe école de badminton et âge	Evenements avec participation requise
Groupe Initiation 5 à 7 ans	Plateaux minibad
Groupe Non compétiteur 9 à 15 ans	Playbad jeunes
Groupe Compétiteurs Jeunes	Circuit Jeunes/ Interclubs Jeunes
Groupe Académie	Circuit Jeunes/ Interclubs Jeunes/ Championnats/ CIJ

Dans le cadre de la politique sportive du club, les jeunes qui s'inscrivent à l'Ecole de Badminton peuventt participer durant la saison aux événements suivants :

- des Tournois Jeunes Homologués FFbad , dates données sur demande par l'entraîneur.

Devoirs et obligations des parties :

Des Encadrants :

Les Encadrants, Entraîneurs, Animateurs du club n'ont d'autres objectifs que de faire progresser les joueurs dans tous les domaines que requière le badminton en particulier et le sport en général. Pour y parvenir, ils mettront tout leur savoir-faire et leur technicité au service du joueur et veilleront à :

- avoir en toute circonstance une conduite exemplaire ;
- utiliser un langage exemplaire ;
- s'interdire toute violence verbale et/ou physique ;
- proposer les compositions pour les tournois en toute impartialité ;
- encourager les joueurs ; prôner le respect de la charte FFbAD du Joueur, de l'esprit sportif, des règles du jeu, des décisions d'arbitrage ; avoir un esprit d'équipe ;
- apporter tant que possible, sur et en dehors des compétitions, leur technicité et leur expérience avec pédagogie ;
- aider les joueurs à chercher à améliorer leurs habilités et à développer leur esprit sportif ;
- juger objectivement les possibilités des joueurs et éviter les projections.

Des Joueurs :

Le Joueur doit être volontaire et discipliné, et avoir une attitude positive et réceptive. Il veille à avoir un comportement sportif par une attitude responsable. Il honore ses compétitions et se dépense sans compter à l'entraînement comme en compétition. Il garde à l'esprit qu'il véhicule l'image du Badminton et du Club à tout moment, sur et en dehors des terrains lors des compétitions, et plus particulièrement il doit :

- démontrer du respect envers les entraîneurs et les dirigeants ;
- porter avec honneur et fierté les couleurs du club;
- faire preuve de respect et de politesse vis-à-vis de l'entraîneur, des dirigeants et des adultes en général, dire « Bonjour », « Merci » et « Au revoir » ;
- savoir accepter les décisions et directives de l'entraîneur et des dirigeants ;
- respecter les choix de composition des groupes, effectués par l'entraîneur;
- avoir une bonne conduite et utiliser un langage approprié ;
- éviter toute violence verbale et/ou physique ;
- reconnaître les bonnes performances de ses adversaires ;
- respecter la charte FFbAD du joueur, les règles du jeu et les décisions des arbitres ;
- encourager l'équipe et partenaires de jeu du club.

Des Parents

Les Parents, soucieux du développement de leur enfant, doivent s'intéresser à leur mieux-être et connaître les valeurs éducatives véhiculées par le sport. Ils doivent donc collaborer à l'utilisation du badminton, comme moyen d'éducation et d'expression, pour que leur enfant en retire des effets bénéfiques. C'est pourquoi nous vous demandons tout au long de la saison d'avoir une attitude positive, très franche et coopérative avec les entraîneurs et les dirigeants, afin de les aider au

maximum dans leur tâche. Pour bien s'acquitter de leurs devoirs, les parents doivent adopter les comportements suivants :

- démontrer du respect envers les entraîneurs et les dirigeants ;
- ne jamais remettre en cause l'autorité qu'ont les entraîneurs et dirigeants sur les joueurs ;
- savoir accepter les décisions et directives de l'entraîneur et des dirigeants et savoir les expliquer à leur enfant ;
- respecter les choix de composition des groupes effectués par l'entraîneur ;
- dans la mesure du possible, proposer l'hospitalité aux joueurs dans le cadre de stages ou de compétitions régionales ;
- avoir en toute circonstance une conduite exemplaire et utiliser un langage exemplaire ;
- s'interdire toute violence verbale et/ou physique envers qui que ce soit ;
- ne jamais oublier que les enfants jouent au badminton pour leur propre plaisir, et non pour celui des parents ;
- encourager les joueurs ; prôner le respect de la charte FFBD du Joueur, de l'esprit sportif, des règles du jeu, des décisions d'arbitrage ; avoir un esprit d'équipe ;
- laisser l'initiative des consignes de jeu à l'entraîneur ;
- encourager depuis les places réservées aux supporters (et non au bord du terrain ...) ;
- reconnaître les bonnes performances de leur enfant, comme celles de leurs adversaires ;
- juger objectivement les possibilités de leur enfant et éviter les projections ;
- ne jamais tourner en ridicule un enfant parce qu'il a commis une faute ou qu'il a perdu un match ;
- apprendre à son enfant qu'un effort honnête vaut tout autant qu'une victoire.

Le non-respect de cette charte pourra entraîner un certain nombre de sanctions, tels que définis ci dessous:

Pour les Encadrants :

Le contrevenant sera convoqué par le Président du club pour explication qui statuera sur le cas. En cas de manquement avéré, le contrevenant encourt, selon la gravité ou récurrence des faits :

- avertissement ;
- suspension provisoire ;
- radiation de l'équipe des Entraîneurs-Animateurs du BadKS-Bad du Ried Benfeld.

Pour les Joueurs et Parents :

Le contrevenant sera convoqué par le Président du club pour explication qui statuera sur le cas. En cas de manquement avéré du joueur ou d'un parent, le joueur portera seul la sanction. Il encourt, selon la gravité ou récurrence des faits :

- avertissement ;
- exclusion temporaire du club ;
- exclusion définitive du club.